



POST TENEBRAS LUX

ARRÊTÉ

relatif au changement de dénomination
de la route de Richelien en chemin de
"L'Ancien Pêage" - commune de Versoix

du 25 octobre 1966

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération de la commune de Versoix du 9
septembre 1966;

vu le préavis favorable du service des archives de
l'Etat du 23 août 1966;

vu le préavis favorable du service du plan d'aménage-
ment;

vu les dispositions du règlement sur la désignation
des routes du 9 octobre 1961;

attendu que ce chemin passe à proximité de l'emplace-
ment occupé jusqu'à ces dernières années par l'ancien poste de
pêage du pont de la Versoix,

ARRÊTÉ :

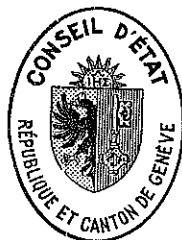
Il est donné le nom de chemin de l'Ancien Pêage à l'ac-
tuelle route de Richelien.

T. Cavallotti

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vi-
gueur.

Communiqué à :

Travaux	M. G. M.
Police	M. G. M.
Intérieur	M. G. M.
Santier	M. G. M.



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat :

Hallaud